



LES ACTUALITES DU SECTEUR PUBLIC HORS ENSEIGNEMENT

CTP 1 PROVINCE SUD du 6 février 2019



Le CTP 1 (hors enseignement) s'est réuni pour statuer sur 3 propositions de réorganisations touchant :

- la direction du logement (DL) - service des aides à l'aménagement et à la construction (SAAC),
- la direction de la culture (DC) - domaine du Chateau Hagen,
- la direction provinciale de l'action sanitaire et sociale (DPASS) 3 services.

Explications de vote

 **vote**

**Pour mémoire, l'UT CFE-CGC compte
3 sièges sur 6.**

Compte-tenu des observations recueillies auprès des adhérents, l'UT CFE-CGC s'est positionnée comme suit sur les trois projets.

FAVORABLE pour le projet de réorganisation du DL-SAAC, induit par les modifications de missions confiées au service.

DEFAVORABLE pour le projet de création d'un bureau "domaine du Chateau Hagen". Au regard des missions confiées et de l'activité réalisée, la structure proposée ne répond pas aux besoins. Clairement, la province ne se donne pas les moyens de ses ambitions.

Force de proposition, l'UT CFE-CGC a demandé la création d'un service.

DEFAVORABLE pour le projet concernant la DPASS.

Tous services confondus, nombreux sont les agents en **souffrance**, ayant une perte de sens du travail réalisé compte-tenu des orientations stratégiques adoptées.

L'UT CFE-CGC a saisi par écrit le président de la province Sud sur les problèmes récurrents soulevés dans les différents services en 2014, 2015, 2016 et en 2018. Des réunions ont eu lieu avec le SGPS.

Quelques mesures managériales, faisant office de "rustines", ont été engagées mais **aucune action déterminante** n'a été mise en oeuvre.

Le constat est sans appel : les agents ne sont ni écoutés, ni soutenus.

En conséquence, l'UT CFE-CGC s'oppose aux orientations stratégiques et aux projets de réorganisations de la DPASS, tout en poursuivant ses actions parallèles dans l'intérêt des agents. *A suivre ...*



A VENIR

Le règlement intérieur est en cours de modification et sera soumis à l'avis du CTP prochainement.

Des réunions de travail vont être engagées sur le **temps de travail**. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations sur ce sujet majeur.

